

MAIRIE de COULOUNIEIX-CHAMIERES

-=-=-=-=-

CONSEIL MUNICIPAL Séance du 2 Mars 2012

-=-=-=-

L'an deux mil douze, le deux mars à dix huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de COULOUNIEIX-CHAMIERES se sont réunis en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ETAIENT PRESENTS : M. Jean-Pierre ROUSSARIE, Mme Joëlle CONTIE, M. Bernard BARBARY, Mme Danièle LEFEUVRE, M. Francis CORTEZ, Mme Frédérique RIVIERE (mandataire Mme Joëlle CONTIE), M. Jean-François MARTINEAU, Mme Claude DERAMCHI, Mme Bernadette BERTHELOT, M. Jean-Pierre CONTRAND, Mme Claudine MEYZAT, M. Michel NABOULET, Mme Anne-Marie LACARTE, M. Lionel COMBEAU (mandataire M. Jean-Pierre ROUSSARIE), Mme Cristina FERNANDES (mandataire Mme Claudine MEYZAT), MM. Keith HALSON, André DESCHAMPS, Philippe VALEGEAS, Mlle Aurélie BLANCHET, Mme Marianne ROUSSEAU, M. Guy MACOUIN, Mme Nicole RIOU, MM. Patrick CAPOT, Michel DASSEUX, Mme Mireille BORDES, M. Hamid EL MOUEFFAK, Mmes Arlette ESCLAFFER, Ginette UROZ (mandataire M. Michel DASSEUX), Marie-Claire SARLANDE (mandataire M. Hamid EL MOUEFFAK).

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Claudine MEYZAT.

La séance est ouverte à 18 H 30 par Monsieur le Maire. Patrick CAPOT fait des remarques sur le P.V de la séance précédente, notamment concernant l'école Louis Pergaud. Il demande que soit bien précisé qu'il s'agit de la menace de fermeture d'une classe et non de l'école comme pourrait le laisser supposer la lecture du texte. Par ailleurs il souhaite que la motion fasse apparaître les actions menées par les syndicats de l'éducation nationale afin d'utiliser tous les rapports de force.

M. le Maire est d'accord avec P. CAPOT. Il en profite pour dire qu'il n'a pu rencontrer comme prévu Mme l'Inspectrice d'Académie à cause de la période de neige mais qu'il s'est entretenu avec elle téléphoniquement et lui a dit son mécontentement et celui de l'ensemble du conseil municipal si ces mesures étaient définitivement prises. Ils ont convenu d'une prochaine rencontre au cours de laquelle, avec Mme CONTIE, ils iront sur les sites pour lui montrer les habitations en construction sur le plateau et le secteur qui concerne l'école Louis Pergaud. Ils lui montreront la commune d'une façon générale mais aussi l'école Eugène Le Roy.

Il précise que la pétition qui va être remise à Mme l'Inspectrice pour exprimer notre mécontentement, a recueilli 340 signatures.

Mme CONTIE ajoute qu'elle a eu la Présidente de l'association des parents d'élèves du G.I.P ainsi que le Président de la F.C.P.E, Mr THORAUD et qu'il y aurait une manifestation mardi matin (le 6 mars) devant l'école.

M. Le Maire demande le rajout impliquant l'engagement des enseignants dans leur lutte au profit de l'école dans la motion qui sera adressée à Monsieur le Préfet.

Après ces précisions, le P.V du 31 janvier 2012 est adopté à l'unanimité.

M. le Maire propose d'examiner l'ordre du jour et donne la parole à M. J.François MARTINEAU qui présente les délibérations suivantes :

Point N° 1 : budget primitif Général 2012, examiné par la commission des finances le 22 février dernier :

Les recettes et les dépenses du Budget Primitif 2012 du Budget général sont équilibrées comme suit :

- Section d'exploitation : **DIX MILLIONS QUATRE CENT CINQ MILLE HUIT CENT CINQUANTE DEUX EUROS ET ONZE CENTIMES** (10 405 852,11 €).

- Section d'investissement : **TROIS MILLIONS SIX CENT TREIZE MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT DIX EUROS ET QUATORZE CENTIMES** (3 613 890,14 €).

Il présente ensuite les points suivants :

Point N° 2 : Vote du budget primitif 2012 du budget assainissement (examiné le 22 février 2012 par la commission des finances)

Les recettes et les dépenses du Budget Primitif 2012 du Budget Assainissement sont équilibrées comme suit :

- Section d'exploitation : **CENT CINQUANTE HUIT MILLE SIX CENT CINQUANTE EUROS ET DEUX CENTIMES** (158 650,02 €),

- Section d'investissement : **DEUX CENT CINQUANTE SEPT MILLE SEPT CENT DIX NEUF EUROS** (257 719,00 €).

Point 4 : Fixation des taux des 3 taxes directes pour 2012

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de maintenir les taux d'imposition applicable en 2012, comme suit :

- Taxe d'habitation : 15,41%,
- Foncier bâti : 49,36%,
- Foncier non bâti : 169,77%.

Point 5 : Financement des travaux d'investissement de la commune.

Afin de financer les travaux d'investissement de la Commune, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de contracter un emprunt de SEPT CENT MILLE EUROS (700 000 euros) qui pourra être demandé par tranches auprès de divers organismes de prêts.

Monsieur le Maire laisse place au débat.

Intervention de Patrick CAPOT :

Monsieur le Maire,

Dans vos orientations budgétaires vous annoncez : « Le maintien d'un haut niveau des services communaux, la garantie du maintien des moyens nécessaires aux associations communales ».

Cela ne sera possible (J'avais émis ce vœu lors des orientations budgétaires) qu'en affirmant des choix de gauche ou la priorité est donnée à la transformation de contrats précaires en contrats au statut de fonctionnaires d'agents territoriaux pour les services en lien direct et étroit avec la population Colomniéroise :

Portage des repas à domicile, travaux de voirie et entretien de bâtiments communaux, animations extra scolaire, scolaires et accueils périscolaires, etc.

Or, force est de constater que vous n'accordez pas les mêmes priorités en terme de recrutements pour le service public municipal. Vous privilégiez le recours accru et coûteux pour nos finances aux « Chargés de missions » et la dérive vers un fonctionnement bureaucratique ne servant que les élus de l'exécutif et vous vous apprêtez à mettre fin à des petits contrats pour des salariés qui ont œuvré depuis des mois voire des années dans les services très en lien avec la population.

C'est un aspect négatif de ce budget. Je tiens à vous alerter en le manifestant par un vote qui me conduira à m'abstenir sur le budget général et sur la mise à jour du tableau des effectifs communaux des agents permanents.

Intervention d'Hamid EL MOUEFFAK :

Le vote du budget 2012 s'inscrit comme l'année dernière, dans un contexte financier, économique et social difficile et lourd d'incertitudes. Mais en dépit du cadre budgétaire particulièrement tendu nous partageons la même volonté : transformer notre ville pour la rendre plus attractive. Malgré les difficultés liées aux mutations économiques en cours, nous croyons à son développement et à ses atouts.

L'année 2012, c'est aussi une année d'espoir. C'est une année d'une élection primordiale : l'élection présidentielle où les choix de société et de politique pour l'avenir seront posés.

En tant que socialistes nos propositions pour une nouvelle politique, une politique de redressement dans la justice, une politique pour l'emploi, pour l'éducation et pour la jeunesse nous permettront de sortir de la crise.

Notre projet de changement c'est aussi une nouvelle étape de la décentralisation : un pacte de confiance et de solidarité entre l'Etat et les collectivités locales garantissant le niveau des dotations ; c'est aussi une véritable péréquation qui sera mise en œuvre.

Le budget présente des points positifs mais aurait pu aller vers plus de solidarité en maintenant le niveau de subventions aux associations dans cette période de crise.

Dans ce contexte difficile, une collectivité locale se doit autant que faire se peut, de maîtriser ses dépenses de fonctionnement et d'être un acteur de la relance nécessaire à travers une politique d'investissement ambitieuse.

Les projets d'équipements pour 2012 comprennent essentiellement les travaux de la cuisine centrale (488 000 €), de la voirie (peu : 180 000 €) et acquisition de terrains (100 000 € environ) assortis à un recours à l'emprunt faible, seulement de 700 000 €. Cette disposition nous apparaît

prudente là où un peu d'audace eut été la bienvenue (investissement < 1 MF).

Ce budget présente le plus faible autofinancement depuis plusieurs années soit un recul par rapport à l'année dernière d'environ 30 %.

Chers collègues, la Gauche c'est quoi, sinon le refus des fatalités et croire au progrès et à l'avenir.

Malgré ces insuffisances, dans les moments importants nous savons prendre nos responsabilités pour le bien des colomniérois, nous avons toujours fait des choix collectifs, nos choix seront toujours collectifs, notre demande s'inscrit dans une démarche constructive, une démarche pour l'unité et le rassemblement. Nous voterons ces budgets (les taux, l'investissement, le budget général et l'assainissement), pour dire non à l'asphyxie des communes, par la politique injuste de ce gouvernement, pour dire non au dictat des banques car ce ne sont pas les banques qui dictent nos choix d'investissement pour les colomniérois.

Faisons front et ensemble construisons l'avenir de la Commune.

Monsieur le Maire prend la parole :

Je me suis déjà amplement exprimé lors de la discussion sur nos orientations budgétaires.

Je ne reprendrai ici que les points essentiels :

1°/ Pas de majoration cette année encore des taux d'imposition, ni de la tarification des prestations municipales.

2°/ Maintien des services offerts aux administrés.

3° / Effort poursuivi dans la mise en œuvre de l'Agenda 21, avec la mise en œuvre de notre Charte intégrant tous les éco-comportements et une surveillance vigilante des consommations des fluides. Une charte qualité/accueil sera établie pour les personnels en liaison avec le public.

4°/Nous continuerons la maîtrise des dépenses de fonctionnement en optimisant les moyens humains et financiers sachant que nous intégrons les apprentis -il reste 1 apprenti à intégrer et il le sera dans le courant de l'année 2012- et les CAE en réduisant l'auxiliariat.

J'entends ce que dit Patrick CAPOT mais nous avons fait le maximum et quand l'Etat lui-même retire ses moyens, je dis que la commune ne peut pas suppléer toutes les carences de l'Etat. Quand l'Etat dit qu'il aidera certains CAE qui sont relativement âgés et qu'il ne respecte pas sa parole, comment je fais ? je continue à grever le budget de la commune et je fais de la majoration fiscale en mettant des familles en difficulté ? C'est vrai que c'est difficile, mais je ne laisse pas pour autant ce personnel, j'essaie de l'aider au maximum. De plus nous avons toujours dit que nous étions volontaires pour de l'emploi durable.

5°/ Les élus eux-mêmes verront leurs indemnités minorées d'environ 9 %.

6°/ Un effort est demandé aux associations de manière concertée, sachant que notre effort est déjà conséquent par des mises à disposition, des locaux affectés et des synergies avec nos services. On mutualise autant que faire se peut.

7°/ Nous nous assurerons aussi de l'obtention de toutes nos recettes avant toutes opérations d'investissements. Hamid EL MOUEFFAK nous fait remarquer à juste titre que nous empruntons moins que les années précédentes. Nous ne sommes pas capables de dire si nous aurons nos financements. Il y a bien une crise de l'emprunt, il y a une frilosité des banques et je ne suis pas sûr d'avoir les 700 000 €.

8°/ Nous poursuivrons les réalisations et les projets en cours :

- la cuisine centrale
- les Quicoux
- l'îlot commercial
- le lotissement Bellevue
- l'ancien dépôt, l'appendice « lavage de voitures » à Intermarché
- les études du PLU et de la chaufferie centrale

9°/ Ensuite de manière priorisée et en fonction des éléments de réponse dont nous disposerons nous pourrons dérouler notre programme d'investissement en matière de voirie, d'aménagements d'espaces publics et de bâtiments communaux.

10°/ Bien entendu, nous adapterons progressivement nos acquisitions de véhicules et de matériels en fonction des données financières.

Donc voilà mes chers collègues, la stratégie et les choix budgétaires qui vous sont proposés dans une situation qui reste tendue de par la conjoncture financière, économique et politique. Un devoir d'extrême vigilance s'impose à nous avec toujours pour visée d'inscrire dans la durée une volonté de fer de rétablissement de nos équilibres financiers. Nous avons déjà stoppé et enrayé la progression de notre dette, sans majoration fiscale. Notre commune doit rester attractive, vous l'avez souligné, et nous devons impérativement continuer notre effort par une maîtrise du budget de fonctionnement. Ceci est une nécessité absolue et intangible si l'on veut retrouver dans des temps meilleurs, davantage de marges de manœuvre hors du champ de pression des seules puissances financières. Nous serons conduits dans le courant de l'année, à débattre à nouveau des choix de gestion.

Intervention de Bernard BARBARY :

Nous sommes confrontés depuis 2008 à deux facteurs forts de rigidité budgétaire : Le niveau d'endettement et la masse salariale.

Dès cette époque, la masse salariale était supérieure de 18,3 % à la moyenne des communes de la même strate. Il s'agit là d'un ratio qui n'est pas facile à faire « bouger » sur des temps courts.

En ce qui concerne le niveau d'endettement nous avons pu en enrayer la progression et même le diminuer.

En même temps et dans un esprit de solidarité avec nos concitoyens un choix politique a été fait : la fiscalité locale n'a pas été augmentée.

Malgré cela l'équipe municipale a lancé et conduit des projets nombreux et importants évoqués à l'instant par Monsieur Le Maire.

Il n'en reste pas moins que la situation budgétaire suppose une grande rigueur et une politique très exigeante d'économies. Elle offre des marges de manœuvre extrêmement limitées surtout dans un contexte brutalement assombri par la crise bancaire.

Aussi l'évocation de ce qui serait un « manque d'audace » de l'équipe municipale est pour le moins étonnante. On peut même se demander si ceux qui profèrent ce « manque d'audace » ont pris conscience de la réalité budgétaire de notre commune.

Hamid EL MOUEFFAK rappelle à Bernard BARBARY qu'ils vont voter le budget, qu'ils sont venus dans un esprit constructif et qu'il faut être à la hauteur des événements.

Mr le Maire propose de passer au vote des délibérations proposées.

Point 1 : budget primitif 2012 : 28 pour – 1 abstention (P. CAPOT)

Point 2 : budget primitif 2012 assainissement : unanimité

Point 4 : Fixation des taux des 3 taxes directes locales : unanimité

Point 5 : Financement travaux d'investissement : unanimité

Il redonne la parole à M. MARTINEAU pour l'examen du point N° 3 de l'ordre du jour :

Vote du budget primitif 2012 du budget lotissement, vu lui aussi par la commission des finances le 22 février 2012.

Les recettes et les dépenses du Budget Primitif 2012 du Budget lotissement sont équilibrées comme suit :

- Section d'exploitation : **DEUX CENT TRENTE CINQ MILLE QUATRE CENTS EUROS** (235 400,00 €),

- Section d'investissement : **CENT QUATRE VINGT HUIT MILLE DEUX CENTS EUROS** (188 200 €).

Hamid EL MOUEFFAK rappelle qu'il avait émis des réserves sur ce projet qui, il l'espère se réalisera même si compte tenu de la situation économique et financière, il a des doutes sur sa finalisation.

Ils voteront quand même ce budget.

Mr le Maire comprend ses réserves et lui précise qu'on s'orienterait vers de petits lots (entre 300 et 500 m²) en éco-construction, assez accessibles à la propriété. Des demandes sont formulées et nous restons vigilants.

Ce budget est voté à l'unanimité.

Point N° 6. Mise à jour du tableau des effectifs communaux des agents permanents.

M. le Maire indique que le tableau des effectifs avait été réactualisé le 5 avril 2011. Afin de tenir compte des modifications intervenues depuis, il propose au conseil municipal sa mise à jour.

CADRE D'EMPLOIS	Nombre de Postes						
	ANCIENNE SITUATION			à créer	NOUVELLE SITUATION		
	Effectifs autorisés en Mars 2011	Postes pourvus en Mars 2011	Postes disponibles en Mars 2011		Effectifs autorisés Mars 2012	Postes pourvus Mars 2012	Postes disponibles Mars 2012
FILIERE ADMINISTRATIVE	68	39	29	0	68	39	29
Directeur Général des services	1	1	0		1	1	0
Attaché principal	2	0	2		2	0	2
Attaché	4	2	2		4	2	2
Rédacteur Chef	5	5	0		5	4	1
Rédacteur Principal	3	0	3		3	0	3
Rédacteur	7	3	4		7	4	3
Adjoint Administrat.principal 1° classe	10	5	5		10	5	5
Adjoint Administrat.principal 2° classe	6	3	3		6	2	4
Adjoint Administratif de 1°classe	11	6	5		11	6	5
Adjoint administratif de 2° classe	19	14	5		19	15	4
FILIERE TECHNIQUE	105	80	25	5	110	84	26
Ingenieur principal	2	1	1		2	1	1
Ingénieur territorial	1	0	1		1	0	1
Technicien principal 1ère classe	1	1	0		1	1	0
Technicien principal 2ème classe	0	0	0		0	0	0
Technicien	1	1	0	3	4	1	3
Agent de maîtrise principal	15	10	5		15	10	5
Agent de maîtrise	7	2	5	2	9	7	2
Adjoint technique principal 1° classe	14	14	0		14	12	2
Adjoint technique principal 2°classe	15	10	5		15	12	3
Adjoint technique de 1° classe	10	7	3		10	3	7
Adjoint technique de 2° classe	39	34	5		39	37	2
FILIERE ANIMATION	14	9	5	1	15	10	5
Animateur principal 1ère classe	3	3	0	1	4	3	1
Animateur principal 2ème classe	2	0	2		2	1	1
Animateur territorial	2	2	0		2	2	0
Adjoint animation principal 1° classe	1	0	1		1	0	1
Adjoint animation principal 2°classe	2	0	2		2	0	2
Adjoint animation 2° classe	4	4	0		4	4	0
FILIERE SOCIALE	7	2	5	0	7	2	5
A.T.S.E.M. 1ère classe	1	1	0		1	1	0
A.T.S.E.M. 2ème classe	3	0	3		3	0	3
Educatrice Jeunes Enfants	1	0	1		1	0	1
Educateur Chef jeunes enfants	1	1	0		1	1	0
Adjoint social 2ème classe	1	0	1		1	0	1
FILIERE MEDICO-SOCIALE	1	0	1	0	1	0	1
Auxiliaire de puériculture	1	0	1		1	0	1
FILIERE CULTURELLE	5	5	0	1	6	5	1
Adjoint du patrimoine princ.1ère°classe	1	1	0		1	1	0
Adjoint du patrimoine 2ème Classe	3	3	0		3	3	0
Assistant conserv patrimoine				1	1	0	1
Assistant SP ens. Artistique	1	1	0		1	1	0
FILIERE SPORTIVE	2	2	0	0	2	2	0
Conseiller terr. Des act Phys et sport	1	1	0		1	1	0
Opérateur des act. Phys. Et sportives	1	1	0		1	1	0
	202	137	65	7	209	142	67

Ce point est adopté par 28 voix pour et 1 abstention, P. CAPOT, qui justifie sa position : « la réserve que j'émetts, c'est sur vos choix Mr le Maire. Vous soulignez, qu'on est en période de crise, c'est justifiable mais ça doit aussi se justifier en terme de priorité concernant l'emploi. Je ne suis pas sûr que la priorité aujourd'hui soit les chargés de mission. J'illustre mon propos : en ouvrant le bulletin municipal, en référence sur les actions de la commune ce n'est même plus le nom des élus, mais les chargés de mission ! A un moment donné, y compris en période de crise, les gens veulent des élus responsables qui ont besoin d'appuis techniques, c'est vrai, mai celui qui apparaît face à la population, pour assumer ses choix et les mettre en œuvre, c'est l'élu. »

M. le Maire est d'accord avec lui pour dire que ce sont les élus qui assument les choix devant les citoyens. Il lui fait remarquer que s'il fait référence au dernier chargé de mission recruté, il l'a été sur un poste I.O.D, qui est financé entièrement sur des fonds européens et qui ne coûte donc rien à la collectivité.

Point N° 7. Subventions 2012.

M. le Maire rappelle les critères définis par la Commission Jeunesse, Sport et Vie associative réunie, à savoir :

- préférences communales,
- critères sociaux, éducatifs et sportifs,
- projets de subventions dans le cadre de convention avec la commune et dans le cadre d'objectifs menés de façon ponctuelle,
- tenir compte des subventions d'équilibre de fonctionnement et autre forme de participation de la commune (locaux, fluides, personnels...),
- concernant les associations Nationales et Départementales à retombées locales ont été prises en compte la particularité humaniste dans le domaine de la Défense des Droits de l'Homme, le caractère politique de la liberté des peuples, le respect des personnes handicapées ainsi que la protection de la santé et la lutte contre la maladie.

Le montant des subventions allouées dont le détail a été remis à chaque conseiller municipal, s'élève à la somme de 716 685 €.

Hamid EL MOUEFFAK, bien que son groupe va voter les subventions, estime comme il l'a dit dans son discours préalable, qu'on aurait pu garder le niveau des subventions mais il a entendu les explications de Mr le Maire. Cependant, il fait la proposition qu'on mette plus en réserve si toutefois des associations avaient des problèmes de trésorerie en cours d'année, afin que la commune puisse les aider.

Mr le Maire dit et répète qu'on fait des efforts conséquents que ce soit en matière de locaux, de personnel mis à disposition, de subvention directe, de moyens logistiques et que s'il y avait quelques difficultés, on verra quand au examinera le budget supplémentaire.

Il donne la parole à Michel DASSEUX : « Il y a une association que je connais bien pour m'en occuper, l'A.J.D.P, qui n'a pas été subventionnée. Si au cours de l'année il y avait une possibilité, ce serait bien. »

Mme CONTIE lui répond : « on a fait une commission sur les subventions, on a travaillé et tous les chiffres ont été passés. Pourquoi Mr DASSEUX vous n'avez pas soulevé ce problème à ce moment là ? »

Mr EL MOUEFFAK reprend la parole pour dire à Mme CONTIE que lorsqu'on est dans une commission on peut dire des choses, en oublier certaines pour en reparler ensuite lorsqu'on est en instance de délibération ; on peut aussi changer d'avis, c'est le débat démocratique.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Point N° 8. Modification des statuts du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Coulounieix-Razac.

Le rapporteur, M. Francis CORTEZ, informe le Conseil municipal de la délibération du Comité Syndical en date du 21 décembre 2011. Cette délibération porte sur la modification des statuts du SIAEP de Coulounieix-Razac et notamment sur les 2 articles suivants :

- l'article 2 : il a été rajouté « le syndicat est habilité à exercé des prestations de service en dehors de son territoire et en particulier la vente d'eau en gros à des collectivités voisines »
- l'article 5 : sur les conditions de représentativité au syndicat et il a été la phrase suivante : « chaque commune est représentée par 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants siégeant avec voix délibérative en cas d'empêchement des délégués titulaires. »

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 19 h 15.

LE MAIRE,

A handwritten signature in black ink, reading "Jean Pierre Roussarie". The signature is written in a cursive style and is positioned above a horizontal line that serves as a separator.

Jean-Pierre ROUSSARIE